

Crédit Agricole du Maroc

Vers une maîtrise de la trésorerie

● La banque qui a pour mission principale le financement de l'agriculture finalisera par une émission d'obligations subordonnées la restructuration de sa dette. Une restructuration qui lui permettrait de se doter des moyens pour accomplir son ambitieux programme de développement.

La banque dédiée au financement du secteur agricole, Crédit Agricole du Maroc, envisage de lever 600 MDH par le biais d'une émission d'un emprunt obligataire subordonné. Cette levée a pour objectif de couvrir les besoins de trésorerie de la banque en prévision des remboursements des dettes subordonnées (ex Bons CNCA) arrivant à échéance. En effet, ladite dette avait pour montant initial 1,5 MMDH d'une maturité d'une année. Suite à sa transformation en société anonyme, ladite

banque a choisi de lisser la maturité de cet emprunt par deux émissions. La première a été réalisée courant 2015 et a permis le remplacement de 880 MDH par une émission d'obligations subordonnées d'une maturité de 7 ans et de 10 ans. La seconde émission est celle en cours qui permettra de refinancer les 600 MDH restant du premier emprunt. L'émission permettrait aussi le renforcement de ses fonds propres réglementaires et par conséquent l'amélioration de ses ratios prudentiels (solvabilité et liquidité) ainsi que

l'amélioration de l'adossement de son bilan en augmentant la durée de ses ressources.

L'effet la SAMIR

La note d'information détaillant l'émission obligataire a été l'occasion pour la banque de revenir sur ses réalisations et de détailler ses prévisions. Ainsi, pour ce qui est des réalisations de 2015, celles-ci sont inférieures aux estimations annoncées dans la note d'information 2015 relative à l'émission obligataire de 2015. Le produit net bancaire réalisé est inférieur de 1% aux estimations, se fixant à 3,06 MMDH. Les charges générales d'exploitation réalisées sont supérieures de 2% par rapport aux prévisions, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des charges du personnel suite à une vague d'augmentations et de promotions. In fine, le résultat net est inférieur de 37% aux estimations principalement sous l'effet du provisionnement des créances de la SAMIR. Il s'établit en conséquence à 336,18 MDH.

Vers 2 millions de clients

Du côté des perspectives, la banque qui compte aujourd'hui près d'un million de clients envisage de doubler ce

chiffre au cours des trois prochaines années avec un effort particulier sur la population rurale et les petits agriculteurs et ceci en réponse à la mission d'intérêt publique de la banque. Par ailleurs, pour l'année en cours, la banque prévoit la réalisation d'un produit net bancaire de 3,3 MMDH, des charges générales d'exploitation d'1,69 MMDH et un résultat net de 371 MDH.

Une émission réservée

Cet emprunt est départagé en 8 tranches dont 4 à maturité de 7 ans et 4 autres à maturité de 10 ans et est remboursable in fine. La prime de risque associée à la maturité de 7 ans est comprise entre 90 et 110 points de bases, tandis que celle associée à la maturité de 10 ans est comprise entre 100 et 120 points de base. Il est part ailleurs réservé aux investisseurs qualifiés de droit marocain. La limitation de la souscription aux investisseurs qualifiés de droit marocain a pour objectif de faciliter la gestion des souscriptions sur le marché primaire. Les titres seront accessibles aux autres investisseurs sur le marché secondaire.

PAR SARA BAR-ROUTH
s.barrhout@leseco.ma

